

Quebec, Vendredi 26 Mars 1858.

LE
FANTASQUE,

REVUE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE DES HOMMES ET DES CHOSES.

IMPARTIALITÉ — RAISON — DEVOIR.

Vol. I.]

IMPRIMÉ PAR F. H. PROULX ET CIE.

[No. 20.

QUÉBEC:

VENDREDI, 26 MARS 1858.

LA MÉNAGERIE-RENAUD AUX PRISES AVEC LA CORPORATION!!!

Citoyens de Québec, ouvrez toutes vos oreilles et ne soyez pas sourds à notre avis ; il s'agit de prévenir un gaspillage d'un nouveau genre !

Avant de vous faire connaître la Ménagerie-Renaud et toutes ses manœuvres, il est bon que vous soyez au courant des choses.

Vous n'ignorez pas que la Corporation de Québec s'est procuré un terrain au Cul-de-Sac, qu'elle y a fait construire un quai pour y établir un marché, et que de plus, la pierre de notre vieille chambre y a été transportée pour ériger une halle. Eh ! bien, la Ménagerie-Renaud prétend que les milliers de louis dépensés à ces ouvrages doivent être perdus, que vous êtes assez riches pour faire ce sacrifice qui tournera à son avantage!!

Voici maintenant le personnel de la Ménagerie-Renaud ; nous vous ferons connaître ensuite toutes ses manœuvres.

Le nom qui figure en tête est celui de M. J. B. Renaud, marchand de farine en la Basse-Ville de Québec. Vient ensuite M. J. B. Martel, conseiller de ville et premier commis de M. Renaud. En troisième lieu figure M. Vallée, autre conseiller de ville et le très dévoué serviteur de M. Renaud qui l'emploie chaque fois qu'il a quelques ouvrages à faire en menuiserie. Puis vient M. Chateaufort, aussi conseiller de ville et père reconnaissant d'un autre commis de M. Renaud. Après lui on remarque M. Gauvreau, autre conseiller de ville et frère du teneur de livres de M. Renaud. Enfin M. Ed. Lemieux, aussi conseiller de ville et la créature servile de M. J. B. Martel. On compte encore M. Paradis, ex-commis de M. Renaud, et nombre d'autres créatures dévouées aux intérêts de ce monsieur!!!

La semaine dernière, neuf pétitions ont été fabriquées dans les hangars de M. Renaud, et plusieurs de ces pétitions n'ont vu la lumière du jour que pour se rendre au Conseil de Ville. Ces pétitions demandent que la Corporation ne fasse pas le marché du Cul-de-Sac, en autant que